

LES CENTRES MÉDICO-SOCIAUX DU DÉPARTEMENT VOUS ACCUEILLENT AU PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

- ANNONAY**
Centre médico-social - Maison du Département
10, Rue de la Lombardière - tél. 04 75 32 42 01
- TOURNON-SUR-RHÔNE**
Centre médico-social - 5 allée des Dames
tél. 04 75 07 07 10
- GUILHERAND-GRANGES**
Centre médico-social - 740 avenue Jean Moulin
tél. 07 88 40 49 58
- LAMASTRE**
Centre médico-social - 18 rue Ferdinand Hérold
tél. 07 88 40 49 58
- SAINT-AGRÈVE** - Centre social - 4 place Verdun
tél. 07 88 40 49 58
- LE CHEYLARD**
Centre médico-social - 9 rue de la Pize
tél. 07 88 40 49 58
- VERNOUX-EN-VIVARAIS**
Centre médico-social - Maison de santé
25 Avenue Vincent d'Indy - tél. 07 88 40 49 58
- SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT**
Centre médico-social - Le Montagut
rue des écoles - tél. 07 88 40 49 58
- LA VOULTE-SUR-RHÔNE**
Centre médico-social - 19 rue Général Voyron
tél. 07 88 40 49 58
- PRIVAS**
Centre médico-social - 4 boulevard de Lancelot
tél. 04 75 66 74 10
- LE TEIL**
Centre médico-social - Espace Aden
15 rue du Travail - tél. 04 75 49 54 70
- BOURG-SAINT-ANDÉOL**
Centre médico-social - Immeuble la Marjolaine
15, impasse du petit Versailles - tél 04 75 54 85 40
- AUBENAS**
Centre médico-social - 15 avenue de Sierre
tél. 04 75 87 87 33
- LES VANS**
Centre médico-social - 12 rue des Droits de l'Homme
tél. 04 75 88 50 70



LA CONSEILLÈRE CONJUGALE ET FAMILIALE

*... à votre écoute ...
en centre de santé sexuelle*





Si la politique santé est notre priorité durant ce mandat, la santé sexuelle, et celle des plus jeunes en particulier, est aussi au centre de nos préoccupations.

Les professionnels des centres de santé sexuelle du Département, médecins et conseillères conjugales et familiales, proposent dans ces centres des consultations confidentielles et des permanences pour répondre aux questions liées à la vie affective et sexuelle, à la vie de couple et à l'éducation familiale. Grâce à leur savoir-faire et leur discrétion, le public, parmi lesquels les mineurs et jeunes adultes, peuvent trouver ici de l'écoute, de l'information, un accompagnement et même bénéficier de soins. Tout cela gratuitement.

Cette nouvelle dénomination des centres de planification et d'éducation familiale est pour nous l'occasion de remettre un focus auprès de ce public sur les missions essentielles apportées par ces lieux à leur disposition.

Avec Sandrine Genest, vice-présidente en charge de la santé, de la petite enfance et des politiques contractuelles et Françoise Rieu-Fromentin, conseillère départementale déléguée en charge de la santé et de la protection de l'enfance, nous vous invitons à pousser la porte d'un centre de santé sexuelle, ne serait-ce que pour se renseigner et faire passer le message à votre entourage.

Olivier Amrane,
Président du Département
de l'Ardèche

Pourquoi faire appel à une conseillère conjugale et familiale ?

- ::: Pour vous accompagner dans votre réflexion lors de certaines étapes de votre vie, sur des questions liées à la sexualité, la famille, le couple.
- ::: Pour vous aider à clarifier une situation, à prendre une décision dans votre vie affective, conjugale ou familiale.



Un accompagnement gratuit et personnalisé

- ::: La conseillère conjugale et familiale vous reçoit, que vous soyez adolescent, adulte, en couple ou personne isolée, parent, grand-parent...
- ::: Elle vous accueille lors d'entretiens, individuels, en couple ou en famille.
- ::: L'anonymat et la confidentialité sont assurés pour chaque personne reçue.

Une professionnelle formée à l'écoute et au soutien

- ::: La conseillère conjugale et familiale fait partie de l'équipe du centre de santé sexuelle, avec le médecin et la secrétaire.
- ::: Elle intervient également lors d'animations extérieures, sur le thème des relations affectives et sexuelles, en milieu scolaire, établissements spécialisés et foyers logements.
- ::: La conseillère conjugale et familiale a suivi une formation qualifiante validée par le ministère des Affaires sociales et dispensée par des organismes de formation agréés.

